



Études de communication

langages, information, médiations

16 | 1995

Pratiques d'écriture et champs professionnels. Petites fabriques d'auteur

L'écriture professionnelle, ses supports et ses espaces : étude d'un cas conflictuel

Professional writing, its media and spaces. A study of a case of conflict.

Olivier Chantraine



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2498>

DOI : 10.4000/edc.2498

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1995

Pagination : 77-94

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Olivier Chantraine, « L'écriture professionnelle, ses supports et ses espaces : étude d'un cas conflictuel », *Études de communication* [En ligne], 16 | 1995, mis en ligne le 22 juin 2011, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2498> ; DOI : 10.4000/edc.2498

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

L'écriture professionnelle, ses supports et ses espaces : étude d'un cas conflictuel

Professional writing, its media and spaces. A study of a case of conflict.

Olivier Chantraine

- 1 Pour contribuer à répondre à la question, - « qui est l'auteur de l'écrit professionnel » ? - je propose ici l'étude d'un cas, que j'ai approché par observation participante¹. On verra que cette étude amène à élargir la question à celle de la problématique, socio-sémiotique et socio-professionnelle, de l'énonciation de l'écriture professionnelle.
- 2 Le cas est celui d'une crise qui s'est produite dans le cadre d'une revue professionnelle, opposant :
 - l'éditeur, en l'occurrence la direction d'une grande association nationale de formation et d'éducation populaire,
 - au comité de rédaction, essentiellement constitué de professionnels de la santé mentale, du travail social, de la formation et de la recherche.
- 3 On verra que l'essentiel n'est pas d'identifier des acteurs singuliers, des personnes réelles aux auteurs de tels écrits. Au contraire l'analyse socio-sémiotique de l'écrit professionnel nous renvoie à une multiplicité d'actants et de rôles : des individus et des groupes aux stratégies complexes s'agencent pour donner corps, et surtout forme, à des personnages. Les dialogues, les conflits, les intrigues et les passions de ces personnages révèlent les enjeux et quelques aspects de la structure d'un *espace public professionnel*.
- 4 C'est à l'institution d'un tel espace, à sa mise en forme et sa normalisation que, dans ce cas de conflit, les protagonistes opposés ont travaillé. On verra qu'ils ont plus réussi à en révéler quelques impasses qu'à en renouveler le projet ; mais aussi qu'un tel espace survit aux échecs communicationnels de ses actants.
- 5 Pourtant, je ne voudrais pas seulement construire un espace abstrait et conventionnel. Aussi je décrirai au préalable quelques aspects quotidiens, évidents et transparents :

relatifs aux supports matériels, aux compétences et savoir-faire des acteurs qui trouvent là leur emploi, et à quelques aspects des présupposés et conventions socio-sémiotiques ordinaires des pratiques d'écriture professionnelle.

1 - La rédaction et la lecture d'une revue comme aspect de la professionnalité dans un secteur socioprofessionnel spécifique

1.1. En quoi cette revue est-elle du « genre » professionnel ?

- 6 Il s'agit d'une revue, en principe bimestrielle, de professionnels de la santé mentale et du travail social, fondée voici quarante ans dans la foulée des courants « désaliénistes ». L'association éditrice assure la formation, initiale et continue, d'une proportion importante des infirmiers psychiatriques français, même si elle est plus connue du grand public pour sa formation d'animateurs et d'éducateurs et pour son rôle militant « pour l'éducation nouvelle » et les « méthodes actives ».
- 7 En « production », la « professionnalité » de la revue peut être approchée par l'identification des métiers et statuts des directeurs et rédacteurs : psychiatres, psychanalystes, infirmiers psychiatriques, psychologues, journaliste, chercheur en communication, philosophe, éducateurs spécialisés, animateurs sociaux et socio-éducatifs, militants d'éducation populaire, permanents associatifs, formateurs. Une même personne peut avoir plusieurs « casquettes ».
- 8 En réception : 1700 abonnés, non répertoriés quant à leurs catégories socioprofessionnelles précises. Pourtant une majorité d'abonnements sont liés à des actions de formation initiale et continue d'infirmiers psychiatriques. De nombreux services hospitaliers ont des abonnements institutionnels. De nombreux retours montrent le rôle structurant de la revue : discussions d'articles lors de rencontre sur le « terrain », écho des numéros dans des mémoires professionnels, ouvrages mis à disposition par des éditeurs à fins de compte-rendu.
- 9 Au niveau des textes même de la revue, la professionnalité se lit dans la référence à des contextes professionnels : « le service », 'l'équipe', 'le secteur', 'le quartier'. il s'agit là d'une professionnalité liée à ce que j'appellerai ci-dessous « autorat au sens 1 ».
- 10 Elle se marque aussi par la référence à des textes théoriques et littéraires, ou juridiques et réglementaires. Tous ces textes font partie d'une culture communautaire facilement évocable par des noms connus de tous : les noms de ce que j'appellerai ci-dessous « auteurs au sens 2 »².
- 11 Dans le projet, tel qu'il est en négociation continue entre les divers partenaires, la définition d'une professionnalité est tendue entre :
 - 12 - une professionnalité « interne », définie par la référence au contexte de la pratique, visant un destinataire souvent catégorisé dans les discours en réunion par des énoncés tels que le suivant :
 - des gens qui ne se gargarisent pas de grands mots, mais se coltinent le quotidien des établissements, et cherchent des outils³

- 13 - et une professionnalité « externe », visant un questionnement et une représentation publics des enjeux, politiques, sociaux et philosophiques, du travail social, de la santé mentale, l'éducation, la formation et des pratiques militantes
- 14 Enfin la revue cherche⁴, à la période de référence du conflit, depuis quelques mois à diversifier et élargir sa base socio-professionnelle. Ceci, d'une part pour des raisons économiques : difficultés des mouvements d'éducation populaire dans un contexte de restriction des financements d'état, aggravées par les aspects bien connus des problèmes de coûts de fabrication et de diffusion qui affectent la presse écrite ; et, d'autre part, pour mieux prendre en compte une réalité socioprofessionnelle où les questions de santé mentale, d'éducation, d'animation et de formation ne semblent pas pouvoir être rationnellement séparées.

1.3. Une structure institutionnelle spécifique

- 15 Ces caractéristiques de la professionnalité de la revue ont donné forme à une structure institutionnelle particulière :
- la revue a un directeur et une rédactrice en chef, nommés et mis à disposition, pour une faible partie de leur temps salarié, par l'association⁵. Une secrétaire de rédaction, salariée à mi-temps, coordonne les aspects organisationnels et techniques de la rédaction et la fabrication.
 - un comité de rédaction d'une trentaine de membres, originaires de Provence, Lorraine, de la Région Parisienne, du Nord-Pas de Calais, des pays de la Loire notamment, se réunit un jour⁶ par mois, lit, commente et sélectionne les articles reçus. Il élabore des « thèmes » pour les prochains numéros ; à l'occasion des divers « thèmes » structurant les numéros, un ou plusieurs rédacteurs deviennent « rédacteurs en chef délégués » à titre temporaire.
 - c'est, pour l'essentiel, « le réseau » professionnel du comité de rédaction qui draine les propositions d'articles. Le courrier des lecteurs est inexistant. La comptabilité, la gestion des abonnements sont opaques pour le comité de rédaction. En effet les enjeux salariaux et fiscaux de l'existence de la revue pour l'association nationale dépassent les compétences des rédacteurs.
- 16 Cette organisation pratique de la revue constituait, en période paisible, une sorte « d'arrangement ». Mais, en période de difficultés financières et de confrontation idéologique, elle révéla plutôt un face-à-face violent qu'une synergie : entre des salariés d'une association, concernés pour une partie de leur temps de travail d'une part, et, d'autre part, des professionnels du secteur de la santé mentale et du travail social.
- 17 Ces derniers se voulaient les auteurs, au deux sens du terme, d'une professionnalité publique. Ils se désignaient, et se croient encore, parfois, « bénévoles » ou « militants ». On verra pourtant, ci-dessous, combien leur activité rédactionnelle est intégrée à leur activité professionnelle. Salariés, ils sont en quelque sorte « mis à disposition » de la revue un jour par mois par leurs employeurs. Ou bien, travailleurs indépendants, ils gèrent le temps pris pour la rédaction de la revue comme un aspect de leur temps professionnel.

1.3. Des savoir-faire et des outils professionnels

- 18 Les savoir-faire et outils mis en oeuvre par les rédacteurs sont dans une intéressante continuité avec les savoir-faire et outils de la pratique professionnelle quotidienne.

- 19 Au niveau « médiologique », au sens de Debray (1991, 1992, 1993), le travail de la revue est intégrée à la pratique professionnelle de la plupart des membres du comité de rédaction, comme à celle de la plupart des auteurs d'articles proposés.
- 20 Malgré l'existence de supports normalisés spécifiques à la revue, les articles et courriers parviennent et circulent sur des supports fortement marqués par les territoires professionnels de chacun :
- par exemple, de nombreux articles parviennent sur les formats professionnels des médecins, de sorte que, souvent, en bas de page d'un texte proposé on trouve la mention : *'Ne peut servir d'ordonnance'*
 - le courrier entre membres du comité de rédaction est tapé sur du papier à lettre professionnel, par les secrétaires des services hospitaliers, qui référencent les documents de la même manière que s'il s'agissait de courriers spécifiques de l'établissement.
 - les dispositifs de signature, de référence et de circulation des articles les font généralement s'apparenter à un courrier professionnel entre collègues : on signe avec son grade et sa fonction, au nom d'une équipe, on donne son adresse professionnelle, on expédie par le courrier de l'établissement où l'on travaille.
- 21 Enfin, dans le déroulement et la conduite des réunions du comité de rédaction, les comportements gestuels, la proxémique, les tours de parole évoquent ceux des réunions de travail des équipes de santé mentale, de travail social ou d'éducation.

1.4. Un compromis rédactionnel spécifique

- 22 Le projet rédactionnel qui soutient la revue et son écriture articule de manière originale, et en constante renégociation, les normes et exigences d'une écriture professionnelle : normes commune, communautaire, citoyenne, réglementaire, scientifique, poétique (Chantraine 1992a et 1992b) .
- 23 Quand ce projet se transformera en conflit, il se révélera que le problème unissant ces aspects socioprofessionnels et socio-sémiotiques est celui de l'articulation d'une « professionnalité réservée » à une « professionnalité ouverte ». Je fais l'hypothèse que cette articulation est le noeud essentiel des textes qui tissent des « espaces publics professionnels »⁷.

2 - Mise à jour, par le conflit, des évidences pratiques et conventionnelles de l'espace public professionnel

- 24 Cette « articulation » a donné lieu à un conflit sévère, soldé par la dissolution du comité de rédaction et son remplacement par un autre, le nouveau directeur étant l'un des directeurs généraux de l'association éditrice.
- 25 On laissera de côté, ici, la question de juger de ce conflit, des actes et stratagèmes qui en ont fait l'histoire, des événements dont le sens reste à interpréter par les acteurs et le milieu socioprofessionnel concerné. On cherchera plutôt à montrer comment les moments, les figures et les situations du conflit ont révélé les présupposés des uns et des autres quant aux règles, conventions et fonctions d'un espace public professionnel.

2.1. Un texte à auteurs multiples, à situer dans une transtextualité fondatrice de l'écriture professionnelle

26 Autour de la notion d'auteur, et du statut des auteurs, il est apparu que plusieurs questions pouvaient utilement être posées.

a) A quel titre est-on auteur ? et qui gère « l'autorat » d'un auteur ?

27 Cette question concerne surtout les auteurs au sens de « personnes qui proposent à la publication des articles qu'ils signent », « l'auteur au sens 1 » dans l'espace que je décris ici.

28 Ces « auteurs au sens 1 » sont à l'articulation socio-sémiotique de :
 - la référence spatio-temporelle au monde de l'exercice pratique de la profession avec
 - la publicisation de la pratique : témoignage, représentation, critique, théorisation, formalisation et échange d'expérience.

29 Ils sont donc indispensables socio-économiquement au fonctionnement de la revue, qui ne les rémunère pas financièrement.

30 Leur « autorat » est souvent pris, outre une convention fréquente de co-énonciation au sein d'une équipe de professionnels, dans un lien de co-autorat avec le rédacteur qui a suscité, sollicité ou facilité l'écriture et la proposition du '*papier*'. Par ailleurs, la loi veut, on le sait, que le directeur de publication soit « responsable », juridiquement, des articles d'une revue, ce qui fait de lui une sorte de « tuteur » d'auteurs « mineurs »...

31 Dans l'espace qui sépare les relations d'écriture réelle du statut juridique de propriété et de responsabilité des écrits, une curieuse course de vitesse a exemplifié, vers la fin du conflit et pour une part en forme de règlement de comptes, le partage de la responsabilité d'un texte, et comment un ou plusieurs « auteurs » sont amenés à reconnaître que leur production procède d'un destinataire qui les dépasse.

32 Ainsi un rédacteur exclu se tourna vers les auteurs de « son » dossier en préparation pour les inviter à lui confier la garde de leurs droits sur leurs textes, le soin de refuser la publication dans la revue « nouvelle formule », et leur transfert dans une autre revue de psychiatrie.

33 Parallèlement le nouveau directeur s'engageait dans une course de vitesse contre ce rédacteur : il invitait '*les auteurs*', tout en soulignant le caractère « inhabituel » de cette démarche formelle, à lui adresser une lettre explicite de confiance en vue de publication, cherchant par là à délégitimer la relation de co-autorat pour lui substituer une relation énonciative plus proche du statut juridique de la publication, auquel personne jusque-là n'avait jamais explicitement songé. On verra, dans le document ci-dessous comment cette lettre, l'un de ses premiers actes de ce directorat, tend à faire procéder de lui seul les rites de l'autorat, et le choix, selon les circonstances, des protocoles.

DOCUMENT 1

Extrait d'un courrier du 9 XI 1993, où l'on voit que le statut de l'auteur s'inscrit dans une relation institutionnelle à un éditeur, destinataire délégué qui tire sa légitimité d'abord de ses fonctions associatives

(Rem. La lettre est sur le papier à en tête de l'association nationale. Logo original en couleurs)

(...)

« Un nouveau comité de rédaction fonctionne sous ma responsabilité, puisque j'en suis le nouveau directeur »(...)

« Dans ce contexte institutionnel riche en polémiques et en procès d'intention, nous vous demandons de bien vouloir nous signifier par écrit, avant le 29 novembre 1993, si vous maintenez votre contribution à ce numéro et si vous nous confiez votre article.

Tout article non confié expressément par son auteur ne sera pas publié (sic)

En vous priant d'excuser ce formalisme un peu exceptionnel, nous vous remercions par avance de votre confiance dans notre revue, ses lecteurs et plus largement notre mouvement (...)

Xxx Yyy

Directeur Général Adjoint

Directeur de (nom de la revue)

(paraphé illisible)

Suit une liste des destinataires, commençant par les dames et l'indication que « pour information » la lettre est communiquée au Directeur des Publications et à la Rédactrice en Chef de la revue⁸.

b) Qui est un « bon auteur » pour une revue professionnelle ?

- 34 Il s'agit ici d'un autre sens du mot « auteur » : de « l'auteur » - d'oeuvres théoriques, littéraires, philosophiques notamment - en tant que référence, que personnage dans la textualité pertinente pour l'espace public professionnel. C'est « l'auteur au sens 2 ».
- 35 Le conflit a été ouvert et fermé, par des escarmouches, autour de la référence à ces deux rôles « d'auteurs » :
- dans la plupart des récits de la direction, le conflit est « ouvert », « déclaré » par un numéro spécial consacrée à 'Orlan', artiste plasticienne, auteur, dans le sens 2, de performances mettant le plus souvent son corps en jeu...
 - il est fermé par le refus d'un certain nombre d'auteurs, dans le sens 1, que soient publiés dans la nouvelle revue leurs textes sur un auteur, dans le sens 2 : 'Louis Althusser'.
- 36 On voit donc que les deux sens de l'autorat se constituent ensemble et mutuellement : un auteur au premier sens existe dans ses relations textuelles avec les auteurs dans le deuxième sens et vice-versa.
- 37 Les relations d'autorat « pertinent » structurent la textualité spécifique de l'écriture d'un monde socioprofessionnel donné.

c) En quoi la question de « l'auteur » nous renvoie-t-elle à celle de l'éditeur ?

- 38 La compétence, exclusive, délégable et récupérable, à gérer l'autorat est apparue comme constitutive du rôle de directeur .
- 39 Tout au long du conflit, secrétariat et rédaction en chef resteront, eux, en place, assureront l'aspect technique du travail de rédaction : convocation, mise en page, courrier, régulation du tour de parole en réunion.

- 40 Par contre, un premier directeur viendra lire, très « théâtralement » une lettre de démission à un comité de rédaction auquel ce sera sa seule apparition pour les deux ans de mon observation.
- 41 Par l'adverbe « théâtralement », je fais référence à une mise en scène et une scénographie religieuses, que je décris dans mes notes de ce jour-là : (voir document 2).
- 42 A posteriori, il me semble effectivement pouvoir interpréter cette scène comme une visualisation, vécue comme évidente et de droit par l'acteur comme les coacteurs, du rôle de directeur de revue : conserver le grand texte professionnel dont chaque numéro est un fragment et veiller à la pertinence de chaque partie. La présence d'un « corps étranger », *Orlan*, détruit l'édifice, constitue l'échec du 'directeur', déclenche le rite de sa démission et la transmission des attributs, ornés, de sa charge.
- 43 Aussitôt un nouveau directeur 'intérimaire' sera nommé, en l'occurrence un des directeurs de l'association, proche de la retraite.

DOCUMENT 2

Lors d'un comité de rédaction, l'annonce est faite, par la rédactrice en chef, que l'ordre du jour sera interrompu par une « visite » importante. « Le directeur » apparaît, vers 11 heures, quelques feuillets et un gros livre relié à la main. Il lit les feuillets, tandis qu'un assistant les distribue : il s'agit d'un texte de démission en gros caractères gras, saturé par l'emploi du pronom « je ». Il insiste, à l'oral sur le passage où il fait référence à son voisinage personnel, en banlieue, avec « Orlan »⁹. Puis il offre le gros livre à la rédactrice en chef : il s'agit d'une collection personnalisée, reliée cuir, des numéros de la revue. Le volume remis est le premier, datant de la fondation. Il annonce faire incessamment livrer les autres tomes, et, « submergé par l'émotion » quitte la scène et les spectateurs sidérés. Mon voisin me déclare, en aparté : « voilà, tu ne l'avais jamais vu. Tu sais maintenant qui est le directeur et à quoi il sert »¹⁰.

- 44 Celui-ci gardera le silence pendant les plages de travail du comité de rédaction auquel il assistera. Il se cantonnera dans des fonctions cérémonielles et protocolaires : ouvrir les séances, annoncer le paiement des frais de déplacement, distribuer la nouvelle épinglette¹¹ de l'association, l'arborer et enregistrer la réticence des rédacteurs au port de cet insigne, que la plupart commentent pour ses qualités esthétiques et rangent avec leurs documents.
- 45 Il ne sera pas suffisamment présent pour éviter la préparation d'un dossier *Althusser*. Bientôt c'est donc un directeur général¹² adjoint qui lui succèdera. Celui-ci, malgré ses regrets que le dossier *Althusser* ait jamais été préparé, cherchera par tous les moyens à ne pas perdre le pouvoir de le publier, percevant bien que les « auteurs au sens 1 », en lui échappant et décidant sans lui d'emmener avec eux « un auteur au sens 2 », tendaient à délégitimer fortement sa fonction.
- 46 Un aspect de ce cycle de successions est que l'aggravation du conflit s'est traduite par une élévation régulière du rang dans la hiérarchie associative nécessaire pour être le 'directeur de la revue', et avoir donc compétence pour gérer l'autorat professionnel dans les deux sens du terme. De sorte que la gestion de l'autorat est apparue à chaque stade comme une délégation reprise par un directeur plus compétent, invisible jusqu'à son apparition, évident dès son entrée en scène.

- 47 Dans le même temps, un problème pratique surgit, quant aux « stocks » d'auteurs : le nouveau directeur, confronté à l'aspect socio-économique du problème contredira les décisions prises sur le terrain socio-sémiotique et cherchera désespérément à convaincre certains rédacteurs démis de devenir « ses auteurs », par une série de courriers personnalisés et de mailings tels que le suivant.

DOCUMENT 3

« Vous n'ignorez donc plus la longue crise souterraine puis apparente qui a opposé la direction de /nom de l'association/ et le comité de rédaction de /nom de la revue/ et qui a éclaté en juillet à la clôture de la mission de celui-ci.

Vous faisiez partie de ce comité et vous avez contribué fort utilement au développement de /nom de la revue/.

Je souhaite que vous puissiez à l'avenir continuer à apporter des contributions ponctuelles par des textes, des correspondances, etc.

(...)

Croyez Monsieur à toute ma cordiale considération.

XXX YYY

Directeur de /nom de la revue/
paraphé illisible¹³

- 48 Ses lettres se révélèrent circuler aussitôt, couvertes d'annotations ironiques dans le réseau des démis. Le directeur délégua donc à l'un des deux rédacteurs réembauchés, son employé par ailleurs dans une institution d'éducation spécialisée dont il est, aussi, le 'directeur', le soin de faire un mailing dans un réseau d'auteurs potentiels¹⁴.
- 49 Il dut enfin se résigner à combler l'espace de publication par de longs articles personnels de clinique psychiatrique, correspondant à un « type de pensum » jusque-là considéré par l'éditeur et les rédacteurs comme de nature à décourager le lectorat potentiel¹⁵...
- 50 On voit que la fonction du directeur, délégué de l'éditeur, se définit d'abord par sa compétence institutionnelle à garantir l'autorat, au sens socio-sémiotique du terme, et à exploiter de « l'autorat », au sens socio-économique. Cela fait de lui le personnage rituel central pour l'existence d'une communauté professionnelle d'écrivains auxquels il assure, comme naguère le roi, un « privilège »¹⁶.
- 51 Dans le cas décrit, il sert une « professionnalité réservée », dans la mesure où il accumule et conforte les uns par les autres ses multiples rôles d'employeur, ayant le pouvoir de distribuer les rôles, les emplois, sur les espaces professionnels de la pratique comme de la publicisation de la pratique :
- en tant que directeur général d'une association de formation,
 - en tant que directeur de la revue, soit en quelque sorte employeur délégué de pseudo-bénévoles mis à disposition par des établissements publics ou associatifs
 - en tant que lui-même directeur d'un établissement, assignant à des personnels de confiance, pour une partie de leur temps, la gestion de « l'espace public professionnel ».

2.2. Des démonstrations de virtuosité technique dans la manipulation des conventions de la correspondance

- 52 Si la maîtrise de ce directeur s'exemplifia en cette occasion, il faut aussi noter les démonstrations de savoir-faire scripturaire auxquels se livrèrent également les antagonistes des deux bords.
- 53 Avec souvent des formes ostentatoires, les actes du conflit se sont manifestés par des documents fortement réflexifs, notamment dans les jeux sur les supports. D'un côté, le « noir et rouge », de l'autre, le « noir et blanc ».
- 54 Un papier à lettres en « noir et blanc », concurrent du papier à lettres officiel original, fut créé par les exclus et utilisé dans les échanges de leur réseau. Il s'originait de la photocopie pirate du format original, jusque-là peu usité, du papier à lettres de la rédaction de la revue.
- 55 L'officiel était « noir et rouge », pour respecter la charte graphique accompagnant l'épinglette évoquée ci-dessus, et le logo de l'association.
- 56 Le chic du format pirate, outre le noir-et-blanc délavé par la photocopie, était dans l'asymétrie d'une copie faite « comme à la va-vite ». Dans la mesure où le courrier « de travail » en période paisible était le plus souvent « noir-et-blanc » et « de travers », les formats « noir et rouge » et symétriques se trouvèrent frappés du sceau et du stigmate du pouvoir et de l'incapacité. Par opposition, le format « noir et blanc » et « bancal » était connoté par le travail, l'informel, et la militance : le Roland Barthes des Mythologies aurait trouvé là un bon exemple de format *zéro*.
- 57 Beaucoup de documents s'échangèrent, quasi-dépourvus de contenu rédactionnel, dont la signification était à reconstruire par une lecture attentive des listes des destinataires et destinataires. Ces listes elles-mêmes n'étaient pas simples : le destinataire, plutôt que le signataire était parfois à décoder par les initiales de la « réf. », en haut à gauche de la page ; et le destinataire, de même, était souvent plutôt listé en bas de page dans la rubrique « pour information » qu'inscrit à sa place conventionnelle en haut à droite.
- 58 Incapables de se lister de manière incontestable, dans la mesure où ils ne détenaient pas les feuilles de présence, les démis, de leur côté, durent souvent se résoudre à signer : *'les membres du comité de rédaction réunis le /JJ MM AA./'*
- 59 De leur côté les directeurs envoyèrent plusieurs fois des courriers consistant en de simples listes de « coordonnées de membres du comité de rédaction », incluant pour la plus grande joie des 'démis' des quasi-inconnus et des absents de longue date... De sorte qu'une question centrale occupait tous les échanges, la question cruciale des protocoles : « Suis-je invité(e) ».

2.3. Une relation structurelle entre le formatage des supports et les aspects géostratégiques du territoire professionnel

- scénographie et géostratégie

- 60 Un aspect intéressant de la période de conflit a été la mise en place d'une dialectique entre communication centrifuge et communication centripète.

- 61 En effet les démis adoptèrent une double stratégie de « décentralisation » pour la production et la diffusion de leurs textes, et d'occupation symbolique d'un « centre » plus légitime.
- 62 Pour l'aspect « décentralisation », l'expédition et la réception des textes se sont organisées à partir d'un « noeud » situé, comme en « zone libre », dans un « mas » proche de Nîmes. Métaphore maquisarde, particulièrement jouissive pour des rédacteurs aimant à se vivre comme héritiers de la Résistance, et, selon le nom choisi pour la « boîte aux lettres » : *'en exil'*.
- 63 La métaphore du réseau, très présente dans les discours écrits et oraux, fut matérialisée dans l'édification ostentatoire d'un réseau de communication, supposé plus fort que les listes bureaucratiques de l'association excluant. Au lieu de reposer sur un secrétariat, centralisé, taylorisé et peu efficace, il était orné des prestiges de la modernité technique. Autant qu'un réseau d'auteurs, c'était l'utopie d'un réseau d'utilisateurs de fax, et de « B.A.L. » de minitel, affranchis par la technique des lourdeurs parisiennes.
- 64 Pour l'aspect « recentrement », une réunion fut organisée au ministère de la Santé, sous les auspices de la MIRE, pour étudier les conditions du lancement de nouveaux titres et de fonctionnement du réseau projeté. Ainsi, un lieu vécu comme symboliquement plus central que celui d'où ils avaient été exclus devait légitimer la stratégie choisie par ailleurs de délocalisation et technologisation tous azimuts.

- mise en page et territoires

- 65 Le lien intime entre écriture et territoire se manifesta d'autre part dans des stratégies subtiles autour des adresses, inscrites sur, et par, les courriers.
- 66 Ainsi, un rédacteur, psychanalyste et formateur dans un établissement rattaché à l'association, écrit systématiquement en indiquant en haut à gauche de son courrier son adresse professionnelle de travailleur indépendant. Le directeur de la revue lui répond, évidemment, à son autre adresse professionnelle, le faisant apparaître comme un employé subalterne et non comme un collègue en psychanalyse. Il peut donc conclure son courrier par des actes de langage liés à cette position de supérieur et détenteur de savoir, la menace et le diagnostic :
- Sachez, pour conclure, que je ne prends pas à la légère, ni cliniquement ni institutionnellement, les assertions dont vous vous faites le porteur ou le signataire
- 17
- 67 De même, les démis s'étant avisés de l'existence dans l'ours de la revue d'une liste de membres du conseil scientifique, entreprirent de faire fonctionner cette institution en leur écrivant une lettre de doléances. Les membres de ce conseil restèrent silencieux, mais une réponse à la lettre fut adressée par la direction nationale de l'association aux sièges des associations régionales. Aussi les véritables destinataires de la lettre durent-ils se la procurer par des démarches auprès d'institutions mises en position de leur transmettre du courrier en quelque sorte « sous couvert » et sans qu'ils y soient nommés...
- 68 Dans cet échange on remarquera trois aspects :
- d'une part que les destinataires inscrits sur un courrier sont interprétés sans hésitation par les deux parties comme fictifs, pris dans une double énonciation comme de simples personnages de théâtre,
 - d'autre part que la « scène » que veulent faire exister les uns n'est pas la même que celle

des autres. D'un côté, la scène est celle du monde ouvert de la science, et du débat public, de l'autre c'est celle du monde clos et hiérarchisé de l'emploi, sans que les maîtres de cette scène ne prennent en compte l'indépendance des acteurs-auteurs qu'ils ont à gérer...

- 69 Ainsi les adresses réelles et les adresses inscrites fonctionnent comme des outils privilégiés pour faire exister un espace socio-sémiotique et socio-professionnel où le clivage des sujets de l'écriture professionnelle s'explique dans des emplois divers, dont la définition est hautement polémique. Elles manifestent d'autre part le caractère central de marquage du territoire par les ressortissants d'une profession qui a pour référence des pratiques quotidiennes les « secteurs », au sens géographique et républicain du terme, de la psychiatrie publique.

4 - Pour conclure : l'espace public professionnel

- 70 Il semble qu'il faille relativiser les « échecs » décrits ici. Leur intérêt, pour nous, est en effet d'abord méthodologique : c'est en effet grâce à la situation de crise et aux dysfonctionnements qu'elle a induits qu'il a été possible d'observer quelques aspects du fonctionnement d'un espace public professionnel spécifique.
- 71 L'espace public professionnel de la santé mentale et du travail social est structuré par bien d'autres revues, bien d'autres auteurs, acteurs et lecteurs. La revue en question a elle-même survécu, sous diverses formes. D'une part parce que l'éditeur a confié le titre à une nouvelle équipe, et fait les efforts financiers et organisationnels nécessaires pour que sa victoire apparaisse comme complète. D'autre part parce que les exclus ont continué à exister sous forme de réseau, se sont intégrés à d'autres publications existantes, et ont, même, pour certains, créé un nouveau titre.
- 72 Mon propos n'était pas de faire l'historique d'une anecdote, quelque ait été souvent son pittoresque, mais d'indiquer, par le détour d'un exemple, quelques pistes pour une description des enjeux socio-sémiotiques et politiques des « espaces publics professionnels ». En particulier, d'indiquer la pertinence pour la dynamique de ces espaces de l'articulation polémique de la « professionnalité réservée » à la « professionnalité ouverte »

BIBLIOGRAPHIE

Barthes, R., (1957), *Mythologies*, Seuil. (1960) « Écrivains, écrivains » in *Essais critiques* (1964), Seuil, Paris.

Chantraine, O., (1992a), Les écritures professionnelles ou la difficile synthèse de normes communicationnelles hétérogènes in *Pratiques d'écriture et champ professionnels - Études de communication* n° 13, 139-155.

Chantraine, O., (1992b), Quelques exemples pour l'identification des espaces socio-discursifs dans les écritures professionnelles in *Pratiques d'écriture et champ professionnels* -Études de communication n° 13, 157-167.

Chantraine, O., (1993), « Une écriture consciente d'elle-même, de quoi est-elle consciente ? » *Séminaire Écriture, écrits professionnels*, Études de Communication supplément 1993, Lille, 89-97.

Chantraine, O., (1994), *Mémoire professionnel des professeurs et mise en texte de l'expérience* Recherche et Formation n° 17, INRP Paris, 111-115.

Debray, R., (1991), *Cours de médiologie générale*, Nrf-Gallimard Paris, 395 p.

Debray, R., (1992), *Vie et mort de l'image - Une histoire du regard en Occident* Gallimard Paris, 412 p.

Debray, R., (1993), *L'état séducteur*, Gallimard, Paris, 198 p.

Delcambre, P., (1993), *Pratiques d'écriture en milieu de travail : les éducateurs spécialisés*. Mémoire d'habilitation à diriger les recherches Université de Lille III, 272 p.

Descombes, V., (1987), *Suis-je invité. Théorie des invitations* in Proust, Philosophie du roman, Minuit, 194-211.

Hédoux, J., (dir.), (1995), *Guide méthodologique en Formation*, ed. Lamarre.

Pène, S., (1993), *Qui est responsable d'un écrit professionnel ?*, Séminaire Écriture, écrits professionnels, Études de Communication supplément 1993, Lille 73-87.

NOTES

1. Cette observation participante a consisté en deux ans de participation au comité de rédaction : mes interventions ont d'abord pris la forme de notes remises aux membres du comité de rédaction (sur le titre de la revue, sur le courrier des lecteurs, sur les problèmes de diffusion) puis de publication, dans la revue, de divers articles tendant à montrer les enjeux de l'analyse sociosémiotique des pratiques de travail et des pratiques culturelles, enfin la coordination d'un numéro sur le thème « Écriture et psychiatrie ». Je suis intervenu ensuite à plusieurs reprises dans les échanges de courriers entre « exclus », et à diverses réunions liés à de nouveaux projets...

On trouvera d'autres aspects des résultats de cette observation participante dans « *Rapport, compte-rendu* : le récit comme tâche professionnelle - Quelques repères déontologiques, techniques, méthodologiques et critiques » Hédoux (1995).

2. Sur ces deux aspects de la référence, à des réalités structurant des contextes spatio temporels d'une part et à des textes d'autre part cf. Chantraine (1995).

3. Psychologue clinicien. Citation libre de propos en Comité de Rédaction.

4. Par ce présent je réfère à une période qui commence en 1991.

5. Un autre directeur est également signalé par l'ours : celui « des publications » de l'association, mais ma participation à la rédaction ne me donnera aucune occasion, en deux ans, de le rencontrer...

6. Soit, « en gros » six heures : 9h30/12h30 +14h30/17h30, la pause repas étant selon les cas financée par les restes de festivités associatives de la veille, ou, plus consensuellement, par la dépense d'un budget calculé au plus juste dans un restaurant, notamment japonais, du quartier...

7. Pour une approche de la même problématique dans le monde enseignant cf. Chantraine (1994).

8. Je reviendrai ci-dessous sur la pratique des listes et la démultiplication des destinataires par les références et post-scriptum des courriers.

9. Pour l'importance du personnage d'Orlan, cf. ci-dessous l'interrogation de la notion de « bon auteur ».
 10. Notes personnelles de réunion (1993).
 11. Ou « pin's », selon les versions.
 12. Lors d'une conversation téléphonique, celui-ci m'indiquera sa « conviction d'avoir la carrure institutionnelle, théorique et « universitaire » qui manquait à son prédécesseur »...
 13. Courrier adressé à moi, O.C., le 27 sept. 1993.
 14. Ce n'est pas par hasard que ce réseau se révéla infiltré par celui des démis, de sorte que ce courrier d'appel à auteurs leur arriva rapidement, et qu'ils purent en détourner certains effets.
 15. La gestion du lectorat pourrait, elle aussi, être analysée dans la perspective du couple professionnalité ouverte/professionnalité réservée. En effet, une fois close la professionnalité des auteurs, l'éditeur avait aussi les moyens de clore par une mise en liste la professionnalité lectrice : en intégrant d'office l'abonnement à la revue dans les frais de formation de tous les stagiaires en psychiatrie dans les « régions » qui accepteraient d'appliquer cette mesure. Ainsi, la revue professionnelle devient une sorte de manuel fourni par une institution de formation, et même par un secteur de l'institution de formation étroitement lié aux employeurs.
 16. On retrouve là, à propos de l'écriture professionnelle les rôles et fonctions décrits par Barthey (1960).
 17. Courrier communiqué par le destinataire.
-

RÉSUMÉS

L'analyse d'un conflit entre le comité de rédaction d'une revue professionnelle et l'éditeur de la même revue met en évidence l'opposition constitutive d'un espace public professionnel : « professionnalité réservée » ou « professionnalité ouverte ».

Cette opposition distribue les rôles entre auteurs, acteurs, rédacteurs et éditeurs d'une scène conventionnelle dont les règles se manifestent, d'une part dans leur manière d'investir des pages d'écriture, et, d'autre part, dans leur manière d'inscrire leurs conflits et leurs intrigues dans un espace géographique territorialisé.

The author focuses on a conflict opposing the publisher of a journal addressing mental health professional and social workers on one side, and the editorial staff of the same journal on the other side. This conflict exemplifies the antagonism of two ideals in any public professional sphere : professionalism as a reservation and open professionalism. This antagonism leads the actors to various practices in their ways of inhabiting and demarcating as well as the territory of written pages the geographical sphere of professional practices.

INDEX

Mots-clés : écriture professionnelle, auteur, revue, rédaction, lecture, espace public

Keywords : professional writing, author, journal, writing, reading, public space

AUTEUR

OLIVIER CHANTRAINE

Olivier Chantraine, Gerico, Lille 3, I.U.P. Infocom